



PROCES-VERBAL

**PROCLAMATION DES RESULTATS DU 1^{ER} TOUR DES ELECTIONS
DES REPRESENTANTS DES DOCTORANTS ET ETUDIANTS (scrutin annuel)
AUX 3 CONSEILS DE L'EHESP**

Le Directeur de l'Ecole des hautes études en santé publique,

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n° 2006-1546 du 7 décembre 2006 modifié relatif à l'Ecole des hautes études en santé publique,

Vu le règlement intérieur de l'EHESP,

Vu la délibération de la CNIL n°2010-371 du 21 octobre 2010 portant adoption d'une recommandation relative à la sécurité des systèmes de vote électronique,

Vu la décision n°138/2025/DIR/DAD portant organisation des élections aux 3 conseils de l'EHESP,

Vu la décision modificative n°156/2025/DIR/DAD portant organisation des élections aux 3 conseils de l'EHESP,

Vu le procès-verbal de dépouillement du 14 octobre 2025,

ARTICLE 1^{er}

DECLARE élus les candidats ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, à savoir :

	Conseil d'administration	Conseil scientifique	Conseil des formations
Etudiants préparant un doctorat (6)	Kévin BARROS (titulaire) / Léontine HELBERT (suppléant·e)	Cira BA Olivier BRIAND	Aucun·e élu·e (Aucune candidature)
Autres étudiants (8)	Flavie POULET (titulaire) / Grace KABOKOLA (suppléant·e)		Servanne LALINEC

ARTICLE 2

DIT que tous les sièges étant pourvus à l'issue de ce 1^{ER} tour, il n'est pas nécessaire d'organiser de 2nd tour.

ARTICLE 3

DIT que les procès-verbaux de dépouillement sont annexés à la présente décision.

A Rennes, le 14 octobre 2025

Isabelle RICHARD

Directrice de l'EHESP